

BUDGET ANNEXE

« MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL »

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du compte financier unique du budget annexe « marché d'intérêt national »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « marché d'intérêt National »	4
2.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « marché d'intérêt national »	4
2.2 Les résultats du budget annexe « marché d'intérêt national »	5
2.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « marché d'intérêt national »	6
2.4 La dette du budget annexe « marché d'intérêt national »	7
3. Le bilan de l'actif et du passif du budget annexe « marché d'intérêt national »	8
4. La programmation pluriannuelle du budget annexe « marché d'intérêt national »	9
5. La section d'exploitation du budget annexe « marché d'intérêt national »	10
5.1 Les recettes d'exploitation du compte financier unique	10
5.2 Les dépenses d'exploitation du compte financier unique	11
6. La section d'investissement du budget annexe « marché d'intérêt national »	12
6.1 Les dépenses d'investissement du compte financier unique	12
6.2 Les recettes d'investissement du compte financier unique	13

1. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

A partir de l'exercice 2025, le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire et comptable qui s'est substitué, à la fois au compte administratif et au compte de gestion¹.

Le compte financier unique constitue un levier pour la fiabilisation des comptes du secteur public local et facilite la mise en perspective des états financiers.

Sa présentation intègre un bilan, un compte de résultat et des annexes, par budget, apportant ainsi une vision patrimoniale. Les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont désormais présentes au sein d'un même document.

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte financier unique, a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année, en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

Le budget annexe « marché d'intérêt national » (MIN) est un service public industriel et commercial (SPIC), et regroupe les sites des Arnavaux et de Saumaty, situés sur le périmètre de la ville de Marseille.

Le site des Arnavaux (22 hectares) est un marché de production et de distribution dédié aux fruits et légumes, fleurs et produits carnés.

Le site de Saumaty est dédié au marché des produits de la mer ; situé dans l'emprise du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM). Il comprend un port de pêche (d'environ 8 hectares dont 4 hectares de terre-plein et 4 hectares de bassin), et des équipements connexes rattachés au marché d'intérêt national. Il accueille aujourd'hui pour l'essentiel des entreprises de mareyages, des patrons pêcheur.

¹ Article 2025 de la loi de finances pour 2024 et Délibération N° FBPA-026-17043/24/CM votée le 5 décembre 2024.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

2.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 se déclinent comme suit :

2025	En k€	Montant total "voté" 2025	Montant réalisé 2025	Taux d'exécution 2025
Exploitation	Recettes totales	7 552,47	7 200,42	95%
	Dont recettes réelles	7 552,47	7 200,42	95%
	Dépenses totales	7 552,47	7 200,42	95%
	Dont dépenses réelles	7 412,32	7 060,38	95%
Investissement	Recettes totales	1 690,64	140,04	8%
	Dont recettes réelles	874,95	0,00	0%
	Dépenses totales	1 690,64	628,03	37%
	Dont dépenses réelles	1 685,75	628,03	37%

✓ En section d'exploitation :

- Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **95%**, et correspond à un total de **7 200 k€**, en recettes le taux d'exécution s'élève à **95%**, correspondant à un total de titre émis de **7 200 k€** ;
- Les dépenses réelles représentent **7 060 k€** pour un montant de recettes réelles de **7 200 k€**.

✓ En section d'investissement :

- Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **37%** ; pour un montant de 628,03 k€ ;
- Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **14%**, et correspond à un total de titres émis de **140 k€** ;
- Il n'y a pas de recettes réelles d'investissement.

2.2 LES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Les résultats s'établissent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
En k€		Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes réalisées	A	140,04	7 200,42	7 340,46
Restes à réaliser en recettes	B	0,00	0,00	0,00
Dépenses réalisées	C	628,03	7 200,42	7 828,45
Restes à réaliser en dépense	D	0,00	0,00	0,00
Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E = A - C	-487,99	0,00	-487,99
Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	670,66	0,00	670,66
Solde pour l'investissement ou résultat de clôture pour l'exploitation (excédent /déficit)	G = E + F	182,67	0,00	182,67
Différence entre les restes à réaliser (+/-)	H = B - D	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé (excédent /déficit)	I = G + H	182,67	0,00	182,67

Le budget annexe enregistre un résultat de clôture 2025 de **182,67 k€** :

- ✓ La section d'exploitation affiche un résultat cumulé nul ;
- ✓ La section d'investissement affiche un résultat excédentaire de **182,67 k€**.

L'affectation du résultat sera constatée au budget supplémentaire de l'exercice 2026.

2.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles d'exploitation - dépenses réelles d'exploitation => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	CFU 2024/2025 en k€	CFU 2024/2025 en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	2 895,96	7 550,66	7 198,61	4 302,65	149%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	2 761,88	7 390,27	7 049,33	4 287,45	155%
Epargne de gestion courante (EBG)	134,08	160,39	149,29	15,21	11%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	5%	2%	2%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	18,53	1,81	1,81	-16,73	-90%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	10,91	22,05	11,05	0,14	1%
Résultat exceptionnel large	7,62	-20,24	-9,24	-16,86	-221%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	141,70	140,15	140,04	-1,66	-1%
Taux d'épargne de gestion	5%	2%	2%		
<i>Recettes réelles</i>	2 914,49	7 552,47	7 200,42	4 285,93	147%
<i>Dépenses réelles</i>	2 772,79	7 412,32	7 060,38	4 287,59	155%
Epargne brute (EBE)	141,70	140,15	140,04	-1,66	-1%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	5%	2%	2%		-60%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Epargne nette (ENE)	141,70	140,15	140,04	-1,66	-1%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	5%		2%		
Encours de dette (au 31/12 de l'exercice)	0,00		0,00	0,00	
Capacité dynamique de désendettement	0%		0%		

L'épargne de gestion courante s'établit à 149,29 k€, en hausse de +11% comparée à 2024. L'augmentation des recettes de gestion courante (+4 302,65 k€) étant légèrement supérieure à l'augmentation des dépenses de gestion courante (+4 287,45 k€).

Ce budget ne supportant pas de dette, l'épargne brute et l'épargne nette sont identiques pour 2025 et atteignent le montant de 140,04 k€, en baisse de 1% comparée à 2024. Les dépenses exceptionnelles restent constantes avec une progression de 1%. Les recettes exceptionnelles sont en diminution de - 16,73 k€ par rapport à 2024 (reprise de dépréciations pour un montant de 18,53 k€ sur l'exercice 2024).

Cependant, ces éléments sont à nuancer, du fait que la principale recette de ce budget est la participation du budget principal nécessaire à l'équilibre du budget, pour un montant 6 433,43 k€ en 2025.

2.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Le budget annexe « marché d'intérêt national » n'a pas de dette.

3. LE BILAN DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous présente un bilan synthétique de l'actif et du passif du budget annexe « Marché d'intérêt national » :

Actif net	2024	2025	Evolution 2024-2025 %	Passif	2024	2025	Evolution 2024-2025 %
Immobilisations incorporelles (nettes)	4,89 k€	86,46 k€	1670%	Fonds propres	2 515,41 k€	2 515,41 k€	0%
Immobilisations corporelles (nettes)	1 882,64 k€	2 289,05 k€	22%	Provisions pour risques et charges	0,00 k€	0,00 k€	-
Immobilisations financières	31,15 k€	31,15 k€	0%	Dettes financières à long terme	473,92 k€	73,92 k€	-84%
Total actif immobilisé	1 918,67 k€	2 406,66 k€	25%	Dettes à court terme	86,08 k€	104,53 k€	21%
Total actif circulant	1 669,78 k€	287,20 k€	-83%	Comptes de régularisations	513,04 k€	0,00 k€	-100%
Total actif	3 588,45 k€	2 693,86 k€	-25%	Total passif	3 588,45 k€	2 693,86 k€	-25%

Les immobilisations corporelles et incorporelles représentent la part la plus importante de l'actif immobilisé. Elles traduisent les investissements réalisés au fil des années. L'évolution par rapport à l'exercice précédent est de +25%, elle traduit une politique d'investissement important permettant de compenser l'amortissement des actifs :

- Les immobilisations incorporelles multipliées par 18 illustrant une politique d'investissement dynamique sur les ressources immatérielles (études, assistance à maîtrise d'ouvrage...) ;
- Les immobilisations corporelles augmentent de +22%, elles reflètent les actions conduites sur les divers bâtiments (travaux de mise en sécurité des bâtiments).

4. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « marché d'intérêt national » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en k€) au 31/12/2025	Montant réalisé au 31/12/2024 (en k€)	Montant annuel des crédits de paiements réalisés en 2025	Montant réalisé au 31/12/2025 (en k€)	Taux d'avancement au 31/12/2025	Ratio de couverture* (en année)
Alimentation	ALIMENTATION GESTION MDTURE 2020-26	9 000 k€	0	625 k€	625 k€	7%	13,4
	ALIMENTATION PROJET MDTURE 2020-26	1 000 k€	568 k€	3 k€	571 k€	57%	133,0
TOTAL GENERAL		10 000 k€	568 k€	628 k€	1 196 k€	12%	14,0

Au 31 décembre 2025, le volume de l'autorisation de programme « Alimentation Gestion mandature 2020-2026 » s'élève à 9 000 k€, et présente un taux d'avancement de 7%. Les crédits de paiement sur l'exercice 2025 ont été réalisés à hauteur de 56%.

Cette autorisation de programme concernait, pour 2025, des études programmistes sur la zone sud du port de pêche du site de Saumaty.

Le volume de l'autorisation de programme (AP) « Alimentation Projet mandature 2020-2026 » s'élève à 1 000 k€ et présente un taux d'avancement de 57%. Les crédits de paiement sur l'exercice 2025 ont été réalisés à hauteur de 3%.

Dans le cadre de cette autorisation de programme, ont été réalisés en 2025, la mise en œuvre de la convention de mandat avec la société publique locale MIN pour des travaux sur le site de Saumaty, ainsi que le lancement de diverses missions d'assistance et d'accompagnement pour l'analyse des travaux et contrats relatifs au MIN.

5. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

5.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Recettes réelles	2 914,49	7 552,47	7 200,42	95%	147%
Recettes de gestion courante	2 895,96	7 550,66	7 198,61	95%	149%
74 - Dotations et participations	2 786,96	6 782,45	6 433,43	95%	131%
75 - Autres produits de gestion courante	109,00	768,21	765,18	100%	602%
Autres recettes d'exploitation	18,53	1,81	1,81	100%	-90%
77 - Produits exceptionnels	0,00	1,81	1,81	100%	-
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	18,53	0,00	0,00	-	-100%
Total recettes d'exploitation	2 914,49	7 552,47	7 200,42	95%	147%

Le total des recettes d'exploitation 2025 s'élève à 7 200,42 k€, soit un taux d'exécution de 95% par rapport aux crédits votés. Ces recettes sont en hausse de +147% par rapport à l'exercice 2024.

Cette augmentation est proportionnelle à celle des dépenses.

- ✓ Au chapitre 74 : La participation d'équilibre du budget principal est de 6 433,43 k€ pour 2025, représentant une augmentation de 131% comparée à 2024. Cette augmentation s'explique par l'inscription des crédits nécessaires au paiement du protocole transactionnel, relatif à l'indemnisation de la SOMIMAR, faisant suite à la résiliation pour motif d'intérêt général de la délégation de service public dont elle était titulaire pour la gestion du MIN.
- ✓ Au chapitre 75 : les recettes sont exécutées à hauteur de 765 k€, en hausse de 602% comparée à 2024. Ce poste comprend les redevances d'exploitation versées par le délégataire SPL MIN à la métropole. Cette augmentation s'explique par la régularisation de la redevance 2024 non titrée sur l'exercice précédent.

5.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Dépenses réelles	2 772,79	7 412,32	7 060,38	95%	155%
Dépenses de gestion courante	2 761,88	7 390,27	7 049,33	95%	155%
011 - Charges à caractère général	2 660,30	2 819,16	2 703,53	96%	2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	59,39	61,11	61,11	100%	3%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	42,18	4 510,00	4 284,69	95%	10058%
Autres dépenses d'exploitation	10,91	22,05	11,05	50%	1%
67 - Charges exceptionnelles	10,91	11,00	0,00	0%	-100%
68 - provisions	0,00	11,05	11,05	100%	-
Dépenses d'ordre	141,70	140,15	140,04	100%	-1%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	141,70	140,15	140,04	100%	-1%
Total dépenses d'exploitation	2 914,49	7 552,47	7 200,42	95%	147%

Les dépenses d'exploitation affichent un taux d'exécution de 96%, en hausse de 147% par rapport à l'exercice 2024.

- ✓ Au chapitre 011, les charges à caractère général d'un montant de 2 703,53 k€ représentent 96% des crédits inscrits sur l'année. Sur ce chapitre les dépenses sont les suivantes :
 - Loyers au GPMM pour le site de Saumaty d'un montant de 1 707,26 k€ ;
 - Taxes foncières, taxes de bureau sur les deux sites pour un montant de 996,27 k€.
- ✓ Au chapitre 65 concernant les autres charges de gestion courante, il est constaté une forte augmentation liée au protocole transactionnel au profit de la SOMIMAR, faisant suite à la résiliation pour motif d'intérêt général de la délégation de service public dont elle était titulaire pour la gestion du MIN, pour un montant de 4 284,69 k€.
- ✓ Au chapitre 68, le montant prévisionnel de 11,05 k€ au titre de la dotation aux provisions a été réalisé à 100%.

6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

6.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Dépenses réelles	0,00	1 685,75	628,03	37%	-
Dépenses d'équipement	0,00	1 230,00	628,03	51%	-
Opérations d'équipement	0,00	1 230,00	628,03	51%	-
Dépenses financières	0,00	455,75	0,00	0%	-
27 - Autres immobilisations financières	-	455,75	0,00	0%	-
Dépenses d'ordre	0,00	4,89	0,00	0%	-
041 - Opérations patrimoniales	0,00	4,89	0,00	0%	-
Total dépenses d'investissement	0,00	1 690,64	628,03	37%	-

Le taux d'exécution en dépenses d'investissement cumulées est de 37%.

Les prévisions budgétaires dans le cadre de la programmation 2025 ont été réalisées à 51% pour un montant de 628,03 k€

Les dépenses réalisées concernent :

- L'opération « Aménagements MIN transition et restructuration – Opération de projet » pour des études programmistes sur la zone sud du port de pêche du site de Saumaty pour 3,23 k€ ;
- L'opération « Aménagements MIN transition et restructuration – Opération de gestion » pour la mise en œuvre de la convention de mandat avec la SPL MIN pour des travaux sur le site de Saumaty en vue de l'accueil de nouveaux arrivants, pour un montant 545,36 k€. Mais aussi 79,44 k€, pour le lancement de diverses missions d'assistance et d'accompagnement pour l'analyse des travaux et contrats relatifs à l'évolution du contrat de DSP et des mandats d'études à confier à la SPL.

Au chapitre 27, les crédits inscrits au titre de l'actualisation du dépôt de garantie du site de Saumaty à l'attention du GPMM n'ont pas été exécutés, cette dépense étant reportée sur l'exercice 2026 dans l'attente du détail des modalités de calcul.

6.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En k€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Recettes réelles	0,00	874,95	0,00	0%	-
Recettes d'équipement	0,00	874,95	0,00	0%	-
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	874,95	-	0%	-
Recettes d'ordre	141,70	145,04	140,04	97%	-1%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	141,70	140,15	140,04	100%	-1%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	4,89	0,00	0%	-
Total recettes d'investissement	141,70	1 019,99	140,04	14%	-1%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00	670,66	0,00	0%	-
Total des recettes d'investissement cumulées	141,70	1 690,64	140,04	8%	-1%

Les recettes de la section d'investissement sont uniquement constituées de l'amortissement de l'actif pour un montant de 140,04 k€.

Aucune subvention d'investissement n'était inscrite pour 2025.